

**Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Hauts-de-France**

**Séance Plénière du 8 février 2021**

**Appels à projets régionaux**

Dans le cadre de la programmation 2020 des aides à la pierre en faveur du logement social arrêtée par le comité régional de l'habitat et de l'hébergement, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France a mis en œuvre trois appels à projets régionaux à destination des bailleurs sociaux.

Ces appels à projets se sont conclus début juillet 2020 par les délibérations des jurys, dont les compositions étaient représentatives de la diversité des acteurs de l'habitat et de la construction en région (services de l'État, collectivités territoriales, associations, professionnels du secteur, etc.).

**Innovation : utilisation de la maquette numérique et intégration de matériaux biosourcés**

L'appel à projets innovation a pour objectif d'aider à concrétiser la transformation numérique du bâtiment dans le cadre du plan BIM 2022. Ce soutien financier engage le Maître d'ouvrage à produire la maquette numérique 3 D de son opération afin de mieux planifier le chantier, de mieux gérer le confort thermique estival et la qualité de l'air intérieure et de réaliser le bilan carbone.

En outre, un complément de subvention est prévu pour l'usage de matériaux biosourcés, ce qui permet notamment de diminuer la consommation de matière première d'origine fossile et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Deux opérations ont été retenues par le jury de sélection, pour un montant total d'aides de 56 000 € (qui s'ajoute aux crédits de droit commun obtenus dans le cadre des agréments délivrés par l'État ou les délégataires des aides à la pierre).

Cet appel à projets a vocation à être reconduit en 2021.

*Lauréats de l'AAP régional 2020 Hauts de France Innovation (format PDF – 23ko)*

**Acquisition-amélioration**

Cet appel à projets vise à soutenir les opérations de création de logements sociaux par voie d'acquisition et d'amélioration de logements privés existants. Il a été conçu pour encourager ce mode de production propice au renouvellement urbain et à lutte contre la vacance dans le parc privé, notamment dans les centres anciens.

À l'issue des délibérations du jury, 20 opérations concernant 104 logements sociaux ont été retenues pour bénéficier d'une aide totale de 1 040 000 € (subvention forfaitaire de 10 000 € par logement), qui s'ajoute aux crédits de droit commun obtenus dans le cadre des agréments délivrés par l'État ou les délégataires des aides à la pierre.

Cet appel à projets sera reconduit chaque année jusqu'en 2023, pour donner de la visibilité aux bailleurs sociaux et aux collectivités territoriales qui souhaitent recourir à ce mode de production.

*Lauréats de l'AAP régional 2020 Hauts de France Acquisition Amélioration (format PDF – 33ko)*

### **Démolition**

Pour la troisième année consécutive, cet appel à projets permet de financer des opérations de démolition de logements sociaux vétustes dans les territoires où la demande est faible. Il constitue un levier d'action déterminant dans le traitement des situations de vacance structurelle du parc de logements sociaux.

12 opérations représentant 182 logements à démolir ont été retenues cette année par le jury de sélection. Elles bénéficieront d'une aide totale de 748 202 € (4 111 €/logement).

*Lauréats de l'AAP régional 2020 Hauts de France Démolition (format PDF - 47ko)*